

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2024

Membres du Conseil Municipal présents :

M. Philippe PETIT

Mme Marie-Christine MISSIAEN

M. Jean-Marie THIBAUT

M. Michel MARCHAND

M. Frédéric DOMON

Mme Sophie PIOLE

Mme Nicole DUMONT

M. Bernard MICHALAK

M. Gérard MOERMAN

Mme Céline COLLET

Mme Yvette CARTON

M. Louis GUERRA

M. Bruno DESANDERE

Mme Anne CALVARIN-POTTIER

Mme Marie-Laure DELATTRE

Excusés :

M. Cédric CAGNARD

M. Bernard ROBIDA

Absent :

M. Michel THIEFAINE

Secrétariat :

Mme Emilie CHAPOUX

Auditeurs :

Mme Elisabeth DECOCK

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 3 septembre 2024 dans la salle des fêtes. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance de travail à 19^h30 et rappelle l'ordre du jour.

La convocation a été envoyée par mail le 28 août 2024 aux membres du conseil et parue au Courrier Picard le 1^{er} et le 2 septembre.

Mme le Maire demande à ajouter une délibération concernant le tirage des jurés d'assises.

La demande est acceptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. DÉLÉGATION DE VOTE :

M. Cédric CAGNARD donne pouvoir à M. Philippe PETIT

2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Céline COLLET est désignée.

Arrivée de Mme DUMONT à 19^h42

3. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 25 JUIN 2024

M. DESANDERE fait remarquer qu'un point à l'ordre du jour a été ajouté et non une délibération.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. DELIBERATIONS

4.1 Création d'un poste d'agent administratif territorial

Mme le Maire explique que compte tenu de la mutation d'un agent, il convient de renforcer les effectifs du service administratif pour assurer les missions d'accueil à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

4.2 City Stade

Après avoir fait une demande de subvention auprès de l'Etat (DETR), il est possible de faire la même demande auprès du Département, pour obtenir 40 % de participation du montant HT.

Adopté à l'unanimité

4.3 Délégation de signature

Afin de pouvoir exercer correctement les missions de secrétaire de mairie, Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de donner délégation de signature à Mme Emilie CHAPOUX.

Adopté à l'unanimité

5. QUESTIONS DES CONSEILLERS

M. GUERRA, regrette l'intervention concernant M. MANGOT lors du précédent Conseil municipal. Il aurait préféré que cela ne se fasse pas en public. M. PETIT réplique qu'aucune accusation n'a été faite, les conseillers ont posés des questions et les réponses ont été apportées.

M. MARCHAND souhaite avoir des informations concernant la facturation des commerçants présents au marché. M. PETIT répond que ce sujet sera abordé lors du prochain conseil municipal, et qu'une réflexion est envisageable pour décider d'une gratuité.

M. MOERMAN a été surpris de voir sur les avis de mariage le nom de jeune fille de Mme le Maire et de Mme COLLET. Mme le Maire explique qu'il s'agit de l'état civil et que le nom de jeune fille est inscrit sur les documents suivi du nom d'épouse.

M. THIBAUT fait remarquer que des conteneurs ne sont pas ramassés après 24H lors de passage de collecte. M. PETIT répond qu'il est au courant et qu'un courrier sera fait si le problème persiste.

M. PETIT explique les travaux prévus Pré Saint Servais seront probablement reportés au 12 septembre. Ils seront divisés en 3 phases :

- La 1^{er} phase sera du stade de foot jusqu'au carrefour menant au chemin remembrement.
- La 2^{ème} phase sera de ce chemin jusqu'au carrefour menant jusqu'à la ligne droite du Pré Saint Servais
- La 3^{ème} phase sera la ligne droite du Pré Saint Servais

Afin d'aider au mieux les habitants, ils pourront poser des questions directement aux personnels techniques sur place, notamment pour le ramassage des collectes et l'avancement des travaux.

Mme le Maire souhaite terminer sur les événements du mois de septembre :

- Jeudi 5 : Commissions bâtiments communaux
- Dimanche 8 : Réderie rue Jean Mermoz
- Jeudi 12 : Goûter du CCAS dans la salle des fêtes
- Samedi 21 : Journée du patrimoine, le rendez-vous se fera devant la pharmacie
- Mercredi 25 : Remise des prix du concours des Maisons fleuries

- Mardi 8 octobre : Conseil Municipal

L'ordre du jour étant terminé, Madame le Maire lève la séance à 20h25.